



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Defence Communications Division. (QD)

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III, 8C2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Des récepteurs radio	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7714-186599/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W7714-186599	Date 2018-06-19
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QD-041-26853	
File No. - N° de dossier 041qd.W7714-186599	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-06-28	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Williams, Laura	Buyer Id - Id de l'acheteur 041qd
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3174 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

A. Questions de soumissionnaires éventuels

Question 1 : Livraison : La section 6.4.1 (p. 12 de 18 dans la demande de propositions principale) stipule que tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 1^{er} février 2019. L'annexe B de l'énoncé des travaux exige que l'essai de réception en usine et la livraison de l'équipement se fassent après 7 mois (voir la question 2 ci-dessous à propos des 7 mois). La combinaison de ces deux exigences implique que le contrat soit octroyé fin juin 2018. La demande de propositions prend fin le 28 juin. Par conséquent, l'échéance du 1^{er} février 2019 n'est pas réaliste. Nous demandons que la date de livraison soit liée à l'énoncé des travaux et non fixée de manière indépendante.

Réponse 1 : Veuillez consulter la section B de cette modification.

Question 2 : Calendrier des produits livrables (section 6 de l'annexe B). L'échéance de livraison de 7 mois après l'octroi du contrat est extrêmement serrée. De plus, aucun délai n'est accordé entre la réception en usine et la livraison de l'équipement. Nous suggérons le calendrier modifié suivant :

Réception en usine : 8 mois

Livraison des applications : 8 mois

Livraison de l'équipement (comprenant les pièces de rechange, la formation, etc.) : 8,5 mois

La garantie prolongée peut être convenablement modifiée.

Réponse 2 : Veuillez consulter la section B de cette modification.

Question 3 : Quant à l'option contractuelle A (1024 canaux), il est suggéré que la période de 7 mois devienne 9 mois, étant donné que plus d'unités sont requises.

Réponse 3 : Veuillez consulter la modification 2 de la section des modifications.

Question 4 : Est-il correct de présumer que, si l'option A (1024 canaux) est choisie par le gouvernement, alors un système à 1024 canaux (plus les pièces de rechange) sera livré et que le système à 256 canaux ne sera pas amélioré jusqu'à 1024 canaux en en ajoutant 768. En d'autres termes, si le gouvernement choisit cette option, il souhaite acquérir des systèmes d'une capacité de 256 canaux et de 1024 canaux (plus 12,5 % de pièces de rechange).

Réponse 4 : Oui, l'option du système à 1024 canaux s'ajoute à l'acquisition de celui à 256 canaux.

Question 5 : À l'annexe B de l'énoncé des travaux, section 5.5.3.2 Formation, deux formations sont requises. La durée de 16 heures comprend-elle les deux formations ou chaque formation dure-t-elle 16 heures pour un total de 32 heures?

Réponse 5 : Les deux formations durent un total de 16 heures.

Question 6 : Appendice B Énoncé du besoin, section 1.1.5 Étalon de temps et de fréquence

Selon ce besoin, le système doit obtenir de l'information de référence en matière de temps et de fréquence en utilisant des sources fournies par le gouvernement. Ces sources sont-elles déjà connues? S'agit-il d'un système GPS fourni par le gouvernement? Peut-on présumer que la fréquence de référence est un signal de 10 MHz? Plus loin dans l'énoncé des besoins, le taux d'échantillonnage de la conversion analogique-numérique est établi à 100 MHz. Le vendeur doit-il fabriquer l'horloge d'échantillonnage de 100 MHz en se basant sur la référence de 10 MHz fournie par le gouvernement?

Réponse 6 : L'État fournira un signal de 100 MHz synchronisé par GPS, un signal imp/s et une interface RS232 au récepteur GPS de l'État.

Question 7 : Appendice B, section 1.3.4 Mode 4. Nous comprenons que l'enregistreur dans le Mode 4 est fourni par le gouvernement. Compte tenu de la pleine bande passante, le débit binaire (256 canaux x 100 MHz d'échantillonnage, précision de 2 octets) est de 51,2 Go/sec. En supposant que 4 canaux passent par une seule fibre de 10 GbE (le débit binaire pour 4 canaux étant de 800 Mo/sec), au moins 64 fibres sont requises. Le gouvernement prévoit-il fournir 64 fibres monomodales? Autrement dit, le gouvernement considère-t-il que 64 est « un nombre raisonnable de fibres »?

Réponse 7 : Oui, 64 est un nombre raisonnable de fibres.

Question 8 : Section 2.4.7 Horodatage

Dans notre système, l'enregistreur est un ordinateur avec une horloge. L'horodatage se fait en enregistrant l'heure de l'ordinateur. L'utilisateur peut synchroniser l'heure du serveur avec celle d'un serveur temporel externe. Selon notre compréhension des spécifications, ce procédé répond aux exigences. Pouvez-vous le confirmer?

Réponse 8 : Le système n'aura pas de connexion Internet et devra déterminer le temps d'après le récepteur GPS de l'État.

Question 9 : Est-il requis de fournir un appareil GPS faisant partie du système? Ou sera-t-il fourni par le gouvernement? Dans ce dernier cas, le vendeur doit-il communiquer avec l'appareil?

Réponse 9 : L'État fournira un récepteur GPS et l'entrepreneur communiquera avec ce récepteur via une interface RS232.

Question 10 : Section 3.1.2 Profondeur des appareils

Cette section exige que tous les appareils électroniques de traitement du signal aient la même profondeur. Cette exigence s'applique-t-elle aussi aux enregistreurs? Pour plus de précision, les enregistreurs mesurent habituellement entre 25,5 et 26 pouces. Le frontal analogique et les boîtes à numériseurs peuvent être plus petits que cela. Est-il acceptable que tout l'équipement frontal (y compris les numériseurs, les frontaux HF, le générateur d'horloge, les distributeurs, etc.) soit de la même profondeur, mais que les enregistreurs soient plus profonds?

Réponse 10 : L'exigence 3.1.2 est modifiée pour préciser que tout l'équipement ayant la dimension d'un bâti ou deux doit avoir la même profondeur.

Question 11 : Section 3.1.3 Emplacement des connecteurs

Pour économiser l'espace, il peut être préférable que les signaux analogiques (c'est-à-dire de l'antenne) et les signaux de l'horloge entrent dans l'appareil par l'avant, et que les données numérisées sortent par l'arrière (et se transmettent facilement à l'arrière de l'enregistreur par la fibre). Le gouvernement peut fournir un panneau de répartition dans le bâti pour connecter l'antenne puis distribuer les signaux aux boîtes de traitement des signaux. Est-ce acceptable? Nous pouvons certainement répondre à l'exigence pour le panneau arrière, mais nous demandons cette renonciation puisque le coût sera réduit.

Réponse 11 : Non, les signaux analogiques externes des antennes doivent entrer à l'arrière du récepteur afin d'éviter de bloquer l'accès aux interrupteurs et aux lumières du panneau avant. Il est permis d'installer de courts

fils volants à l'avant du récepteur pour les signaux analogiques internes entre les frontaux et les convertisseurs analogiques-numériques.

Question 12 : Section 3.1.6 Hauteur de l'équipement monté sur bâti

Nous supposons que la hauteur de 2 mètres est la hauteur cumulative de l'équipement fourni par le vendeur.

Réponse 12 : Oui.

B. Modification à la DP :

1. À la section 6.4.1 :

Supprimez : Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 1^{er} février 2019.

Insérez : Tous les biens livrables doivent être reçus aux échéances fixées à l'annexe B Énoncé des travaux.

2. À l'annexe B, section 6 Produits livrables, le calendrier des produits livrables est modifié comme suit :

Supprimez :

Non.	Produits livrables, avec renvois à l'Énoncé des travaux (EDT) ou à l'Énoncé des besoins (EB)	Calendrier de livraison après l'attribution du contrat
6.6	Réception en usine (EDT 5.4.1) Déroulement des essais de réception (EDT 5.4.2) Analyse de traçabilité de l'essai de réception (EDT 5.4.3) Répétition d'essai de réception (EDT 5.4.4) Examen de l'état de préparation à l'essai de réception (EDT 5.4.5) Document de l'examen final de la conception (EDT 5.4.6) Audit de la configuration physique (EDT 5.4.8) Audit de configuration fonctionnelle (EDT 5.3.5) Liste hiérarchisée des pièces d'équipement (EDT 5.3.6) Spécifications d'équipement	7 mois
6.7	Livraisons d'équipement (EB 1.1.1 à 1.1.3) Équipement de traitement du signal (EB 1.1.4) Enregistreur (EB 1.1.6) Console de l'opérateur	7 mois
6.8	Livraison des applications (EB 1.4) Application de configuration (EB 1.5) Application de surveillance (EB 1.6) Application d'aperçu rapide	7 mois 7 mois 7 mois
6.9	Emballage et livraison de 256 canaux	

	(EB 4.1) Bâties d'équipement (EB 4.2) Conteneurs d'expédition	7 mois 7 mois
6.10	Soutien logistique (EDT 5.5.1.1) Pièces de rechange des composants fonctionnelles (EDT 5.5.1.2) Unités de disque dur de remplacement (EDT 5.5.1.3) Pièces de rechange pour câbles d'interconnexion (EDT 5.5.2.1) Guides de l'utilisateur (EDT 5.5.3.1) Soutien technique (EDT 5.5.3.2) Formation sur le matériel et les applications (EDT 5.5.3.3) Garantie prolongée de 2 ans	7 mois 7 mois 7 mois 7 mois 7 à 31 mois 6 à 10 mois 7 à 31 mois
6.11	Option contractuelle A (EDT 5.6) Système d'enregistrement des données et de traitement du signal haute fréquence à 1024 canaux	7 mois après l'exercice de l'option A

Insérez :

Non.	Produits livrables, avec renvois à l'Énoncé des travaux (EDT) ou à l'Énoncé des besoins (EB)	Calendrier de livraison après l'attribution du contrat
6.6	Réception en usine (EDT 5.4.1) Déroulement des essais de réception (EDT 5.4.2) Analyse de traçabilité de l'essai de réception (EDT 5.4.3) Répétition d'essai de réception (EDT 5.4.4) Examen de l'état de préparation à l'essai de réception (EDT 5.4.5) Document de l'examen final de la conception (EDT 5.4.6) Audit de la configuration physique (EDT 5.4.8) Audit de configuration fonctionnelle (EDT 5.3.5) Liste hiérarchisée des pièces d'équipement (EDT 5.3.6) Spécifications d'équipement	7 à 8 mois
6.7	Livraisons d'équipement (EB 1.1.1 à 1.1.3) Équipement de traitement du signal (EB 1.1.4) Enregistreur (EB 1.1.6) Console de l'opérateur	7 à 8 mois
6.8	Livraison des applications	

	(EB 1.4) Application de configuration (EB 1.5) Application de surveillance (EB 1.6) Application d'aperçu rapide	7 à 8 mois 7 à 8 mois 7 à 8 mois
6.9	Emballage et livraison de 256 canaux (EB 4.1) Bâti d'équipement (EB 4.2) Conteneurs d'expédition	7 à 8 mois 7 à 8 mois
6.10	Soutien logistique (EDT 5.5.1.1) Pièces de rechange des composantes fonctionnelles (EDT 5.5.1.2) Unités de disque dur de remplacement (EDT 5.5.1.3) Pièces de rechange pour câbles d'interconnexion (EDT 5.5.2.1) Guides de l'utilisateur (EDT 5.5.3.1) Soutien technique (EDT 5.5.3.2) Formation sur le matériel et les applications (EDT 5.5.3.3) Garantie prolongée de 2 ans	7 à 8 mois 7 à 8 mois 7 à 8 mois 7 à 8 mois 7 à 31 mois 6 à 10 mois 7 à 31 mois
6.11	Option contractuelle A (EDT 5.6) Système d'enregistrement des données et de traitement du signal haute fréquence à 1024 canaux	8 mois après l'exercice de l'option A